

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 11 mars 2019, 20h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irenée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS : MESDAMES : EDES BERGER, GILBERTE POTVIN, GÉRALDINE CHRÉTIEN
ET DENISE DESMARAIS ET CHARLINE CHABOT

SONT ABSENT : MONSIEUR : ROGER DURETTE

AINSI QUE MME JULIE BOUFFARD, DIRECTRICE GÉNÉRALE.

APRÈS VÉRIFICATION DU QUORUM, LE MAIRE DÉCLARE LA SESSION OUVERTE.

50-03-2019 : ORDRE DU JOUR

1. QUORUM
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. RENOUVELLEMENT DU PRÊT 2 AU TAUX DE 4.91 %
4. ADOPTION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL), TRAVAUX DU RANG 5 NORD ET ST-RAPHAEL NORD.
5. ADOPTION DU MANDAT DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL), VOLET RIRL RUE ST-RAPHAEL NORD ET RANG 5 NORD
6. DOSSIER TECQ : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA POUR LA GESTION DE LA TECQ ET DU PAERRL
7. MANDAT À LA MRC DE LA MATAPÉDIA – CONFECTION DES PLANS ET DEVIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE (2014-2018) SUR LE RANG 5 NORD
8. FIN DE L'ASSEMBLÉE

51-03-2019 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondée par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

52-03-2019 : RENOUVELLEMENT DU PRÊT 2 AU TAUX DE 4.91 %

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de renouveler le prêt numéro 2 (réseau d'égout) à un taux de 4.91 % et au montant de 44 213 \$ réparti sur cinq ans.

Accepté _____ Maire

**53-03-2019 : ADOPTION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-
VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
LOCALES (RIRL), TRAVAUX DU RANG 5 NORD ET ST-RAPHAEL
NORD**

Attendu que la Municipalité d'Albertville a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routière locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendue que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieure d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de la Matapédia a obtenu un avis favorable du ministère du transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

Attendu que la Municipalité d'Albertville désire présenter une demande d'aide financière au MTMDET pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la Municipalité d'Albertville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MTMDET;

Attendu que la Municipalité d'Albertville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux

Pour ces motifs, il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité d'Albertville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera réalisée.

Accepté _____ Maire

**54-03-2019 : ADOPTION DU MANDAT DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA DANS
LE CADRE DU PROGRAMME D'AIRE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL), VOLET
RIRL RUE ST-RAPHAEL NORD ET RANG 5 NORD**

Considérant que la municipalité d'Albertville désire réaliser des travaux de voirie dans le cadre du programme PAVL;

Considérant que la municipalité d'Albertville désire déposer une demande d'aide financière dans le volet RIRL;

Considérant que les plans et devis incluant l'estimation détaillée du coût des travaux doit faire partie intégrante de la demande financière;

En conséquence, il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Géraldine Chrétien, il est résolu :

- De mandater le Service de Génie municipal de la MRC de la Matapédia afin d'effectuer :
 - La demande d'aide financière;
 - Les plans et devis;
 - L'estimation des coûts des travaux;
 - Procéder à l'appel d'offre.
- D'autoriser le Service de Génie municipal à gérer ce mandat au nom de la municipalité.

Accepté _____ Maire

55-03-2019 : DOSSIER TECQ : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA POUR LA GESTION DE LA TECQ ET DU PAERRL

Considérant que la Municipalité d'Albertville désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre des Programmes d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) et la taxe sur l'essence (TECQ 2019-2023);

En conséquence, il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Gilberte Potvin, et il est résolu unanimement :

- De mandater le Service de Génie municipal de la MRC de la Matapédia afin d'effectuer des travaux de remplacement de ponceaux et de correction de profil vertical sur le rang 5 nord :
 - Les relevés nécessaires pour la cueillette de données;
 - Les plans et devis;
 - L'estimation des coûts des travaux;
 - L'appels d'offre;
 - La surveillance des travaux.

Accepté _____ Maire

56-03-2019 MANDAT À LA MRC DE LA MATAPÉDIA – CONFECTION DES PLANS ET DEVIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE (2014-2018) SUR LE RANG 5 NORD

Considérant que la Municipalité d'Albertville désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence (TECQ 2014-2018)

En conséquence, sur une proposition de Mme Charline Chabot, secondé par Mme Denise Desmarais, il est résolu :

- De mandater le Service de Génie Municipal de la MRC de La Matapédia afin d’effectuer des travaux de remplacement de ponceaux, reprofilage de fossé et pavage sur le rang 5 Nord :
 - Les relevés nécessaires pour la cueillette de données;
 - Les plans et devis;
 - L’estimation des coûts des travaux;
 - L’appel d’offre;
 - Surveillance des travaux.

Accepté _____ Maire

57-03-2019 : FIN DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 35 min.

Julie Bouffard
Directrice générale & secrétaire générale